AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-7-68 812042

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 francs
N° 92 - MAI 1968 / 16
3ème supplément

TEIGNE DE L'OLIVIER - Les papillons de la génération qui donneront naissance aux chenilles anthophages ont quitté ou quittent leur chrysalide (Minervois ou Biterrois en particulier. L'accouplement probablement déjà en cours parfois sera rapidement suivi/du dépôt des oeufs au voisinage des inflorescences qui pourront être très endommagées. Nous recommandons l'exécution d'un traitement avant le 25 Mai pour les régions 1, 8, 9, 12, 13, 14, 16 et 19, avant le 1er Juin pour les situations un peu moins chaudes.

Utiliser l'arséniate de plomb, le D.D.T. ou l'H.C.H. (également efficaces contre le Neiroun) un ester phosphorique (dans le cas où l'on constaterait la présence de psylles - région est de Montpellier entre autres).

ANARSIA - TORDEUSE ORIENTALE - Des dégâts sur pousses provoqués par l'Anarsia ont été observés dans la région nîmoise, le narbonnais et la plaine du Roussillon. D'autre part les pontes de la Tordeuse Orientale sont possibles. Par un choix approprié de produits les traitements contre les pucerons permettront de lutter contre ces chenilles mineuses.

POU DE SAN JOSE - La dispersion des larves ayant commencé il est indispensable d'exécuter rapidement un traitement à l'aide d'un oléoparathion.

MOUCHE DE LA CERISE - Les premières captures sont enregistrées, il convient donc d'assurer la protection selon nos indications précédentes si possible avant le 25 Mai en plaine et avant le 1er Juin en moyenne altitude.

CYLINDROSPORIOSE - Les récentes précipitations pouvant entraîner le développement de la maladie exécuter un traitement anticryptogamique approprié dès la fin de la récolte.

POMMIER - Les captures de papillons de Carpocapse laissent prévoir des attaques dans les 8 premiers jours de Juin dans les vergers de plaine (littoral en particulier) et de vallées abritées. Dans tous ces secteurs un traitement insecticide doit être placé avant le 5 Juin. Ce traitement pourra être retardé de 8 jours dans les plantations de montagne.

Ajouter un fongicide à la bouillie dans les vergers où la Tavelure se manifeste en particulier dans la région Ouest de la circonscription et sur le relief.

POIRIER - Les dernières précipitations ont lessivé le traitement préconisé dans le bulletin n° 91. Il convient donc de le renouveler. (Carpocapse, Tavelure, Psylles).

Nous rappelons que tout traitement est à renouveler chaque fois que l'on enregistre des précipitations de l'ordre de 15 mm.

M. BEZUT L.L. TROUILLON

P308

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

CULTURES MARAICHERES DE PLEIN CHAMP

ASPERGES

a) Chenilles à fourreau

Depuis plusieurs années nous avons émis des avis de traitements contre la chenille à fourreau basés sur les résultats de piégeage effectués par la Station de Zoologie de l'I.N.R.A. à MONTFAVET. Il s'est avéré que les dates d'apparition des stades les plus importants du cycle évolutif de ce parasite n'ont pratiquement pas variées d'une année à l'autre et la mise en place des premiers traitements s'est toujours située à un ou deux jours près à la date du 25 Juin.

Nous informerons en temps utile les producteurs d'asperges de la mise en place du premier traitement et des insecticides à utiliser. En conséquence, aucune intervention chimique ne doit être exécutée avant cette date du 25 Juin, elle serait sans intérêt. Dans certains cas, la destruction des fourreaux au moment de leur sortie de terre peut être envisagée, soit par ramassage (infestations très limitées ou petites parcelles), soit par un moyen mécanique quelconque (binage, sarclage, buttage, etc...).

b) Rouille

Nous avons observé les premières attaques de Rouille (forme oecidienne) dans les jeunes aspergières situées en zones les plus favorables à la maladie. Il convient donc de traiter sans délai avec un fongicide organique de synthèse (Manèbe, Mancozèbe, Zirame, Ferbame, Thiocyanodinitrobenzène etc...).

L'adjonction de Diméthoate à la bouillie anti-cryptogamique permettra de lutter éventuellement contre les attaques tardives de la Mouche de l'Asperge.

MELON

a) Oïdium

La lutte contre l'Oïdium du melon étant essentiellement préventive, nous recommandons aux producteurs de melons de poursuivre les traitements en se référant à la précédente note du 6 Mai 1968 (bulletin n° 92, 1er supplément).

b) Pucerons

Comme nous l'avons signalé précédemment dans le bulletin cité plus haut, la surveillance attentive des cultures de melons doit permettre d'intervenir rapidement contre les premières pullulations de pucerons.

POIREAU

Teigne

Poursuivre les traitements contre ce parasite dont le développement s'est intensifié à la suite des températures élevées de ces derniers jours.

FRAISIERS

Botrytis

Contre cette maladie, qui se développe actuellement avec plus ou moins d'intensité selon les secteurs et les techniques d'arrosage, nous rappelons que les produits suivants peuvent être utilisés sans prescription particulière : Phaltane, Captane, Captafol.

Quant à la Dichlofluanide dont l'efficacité vis à vis du Botrytis est excellente, un délai de 7 jours doit être respecté entre le traitement et la cueillette.

CHRESTIAN - LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 20 Mai 1968